



PHOTO
à coller

**DOSSIER D'INSCRIPTION 2019-2020
CONCOURS D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE DESIGN**

Nom : Prénom :

DATE ET LIEU DU CONCOURS D'ENTRÉE COMMUN : 5 et 6 SEPTEMBRE 2019 au MANS

DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS : 14 août 2019

Le dossier est à transmettre au site de votre choix n° 1. (cf. page 3)

L'École supérieure d'art et de design TALM est composée de trois sites : Tours, Angers, Le Mans. Attention : le concours d'entrée de septembre en première année Design n'est ouvert que pour l'école du Mans.

LE MANS

■ IDENTITÉ DU CANDIDAT

Nom : Prénom :

Nom de naissance :

Sexe : Féminin Masculin Je m'identifie comme :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone portable : Téléphone domicile :

Attention : vous devrez être joignable par téléphone dès le soir du concours.

Adresse courriel (en majuscules) :

■ ÉTUDES SECONDAIRES

Intitulé du baccalauréat (ou équivalent) obtenu :

Année d'obtention : Académie de :

Établissement(s) fréquenté(s) depuis l'obtention du baccalauréat

Année	Classe	Nom et adresse de l'établissement	Diplôme préparé et (ou) obtenu

■ LANGUE CHOISIE POUR L'ÉPREUVE ÉCRITE DE LANGUE ÉTRANGÈRE

Anglais Allemand Espagnol Italien

Date : Signature :

Les deux pages ainsi que les pièces à joindre au dossier administratif (voir notice à conserver) sont à renvoyer à l'adresse de votre choix n°1

**École
supérieure d'art et de design
TALM-Le Mans
Concours d'entrée commun Design**
28, avenue Rostov-sur-le-Don

72000 Le Mans
+ 33 (0)2 72 16 48 78
<https://esad-talm.fr>
contact-lemans@talm.fr

Date limite de réception du dossier : 14 août 2019. Tout dossier incomplet sera refusé.



Notice à conserver
Concours d'entrée commun en première année
5 et 6 septembre 2019, LE MANS

■ **Conditions requises pour accéder au concours**

- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
- Être titulaire du TCF (Test de connaissance du français) ou DELF (Diplôme d'études en langue française) **niveau B2 minimum**, pour les candidats étrangers non francophones

Les candidats qui se sont présentés au concours d'avril et qui n'ont pas été reçus ne sont pas autorisés à présenter le concours de septembre.

■ **Constitution du dossier de candidature**

- Les deux pages du dossier d'inscription complétées, datées et signées ;
- une lettre de motivation : cette lettre d'une page minimum retracera le parcours d'études du (de la) candidat(e) depuis la première et ses expériences ainsi que ses motivations pour entrer dans une école supérieure d'art et de design ;
- les copies des diplômes et des relevés de notes du baccalauréat (traduction assermentée pour les candidats ayant un diplôme étranger équivalent au baccalauréat) ;
- un chèque de 50 € libellé à l'ordre de DDFIP correspondant aux droits d'examen. Celui-ci est définitivement acquis pour la constitution du dossier ;
- pour les candidats étrangers non francophones, la copie du TCF (Test de connaissance du français) ou DELF (Diplôme d'études en langue française) **niveau B2 minimum** délivré par l'un des centres agréés par le CIEP (Centre international d'études pédagogiques <www.ciep.fr>).

Le dossier est à adresser avec les pièces à joindre à l'école du Mans.

Tout dossier incomplet sera rejeté

École supérieure d'art et de design
TALM-Le Mans
Concours d'entrée commun Design

28, avenue Rostov-sur-le-Don
72000 Le Mans
+ 33 (0)2 72 16 48 78
<https://esad-talm.fr>
contact-lemans@talm.fr

■ Épreuves du concours d'entrée

Les épreuves se déroulent sur deux jours.

Première journée

- **Épreuve pratique** (durée 3 h 00, coefficient 2)
L'épreuve pratique est une réponse plastique à un sujet (techniques libres). La réponse devra mettre en valeur les capacités de réflexion, d'observation, de représentation et d'imagination du candidat. Les travaux doivent être manipulables en fin d'épreuve. Le matériel nécessaire sera précisé sur la convocation.
- **Épreuve théorique** (durée 2 h 00, coefficient 2)
L'épreuve théorique est un commentaire écrit d'un sujet relatif à une ou plusieurs œuvres ou d'un sujet de culture artistique ou d'un sujet de culture générale. La réponse devra mettre en valeur les capacités de réflexion, d'analyse et d'observation du candidat. Le jury sera sensible à la qualité de la langue et à l'originalité de l'argumentation.
- **Épreuve de langue étrangère** (durée 30 min, coefficient 1)
L'épreuve de langue étrangère est un test écrit qui demande de compléter un texte lacunaire (texte à trous). La réponse devra mettre en valeur la compréhension d'une langue étrangère (4 langues au choix: anglais, allemand, espagnol, italien).

Deuxième journée

- **Entretien avec un jury composé de professeurs de TALM-Le Mans**
(durée 20 min, coefficient 5)
L'entretien s'appuie :
 - sur la lettre de motivation jointe au dossier d'inscription : cette lettre d'une page minimum retracera le parcours d'études du (de la) candidat(e) depuis la première et ses expériences ainsi que ses motivations pour entrer dans une école supérieure d'art et de design ;
 - et sur la présentation au jury d'un portfolio de travaux personnels du candidat (25 réalisations environ hors contexte scolaire).

L'entretien évalue la motivation du (de la) candidat(e), ses connaissances et la qualité artistique du portfolio.

Le (la) candidat(e) devra être en mesure de parler de son travail. L'entretien se déroule en langue française.

■ Scolarité

- **Frais d'inscription après réussite au concours :**

Le conseil d'administration de TALM fixe annuellement le montant des droits d'inscription (*délibération n° 274-2015 en date du 9 décembre 2015 – arrêté n° 29 12 2018*).

Pour l'année universitaire 2019–2020, ils s'élèveront à :

- Élèves boursiers :
 - Échelon 7 : 230 €
 - Échelon 6 : 251 €
 - Échelon 5 : 258 €
 - Échelon 4 : 274 €
 - Échelon 3 : 293 €
 - Échelon 2 : 312 €
 - Échelon 1 : 335 €
 - Échelon 0 bis : 353 €
- Élèves non boursiers : 500 €